

## PROCÈS VERBAL

L'an mille huit cent-quarante-sept  
Le vingt-et-un juin à douze heures quinze

Nous, **Jean Daerm**

SOUS-BRIGADIER DE POLICE

en fonction au bureau de police de Bruxelles-Centre

--- Dans le cadre de l'affaire « **CHARLES DE BROUCKERE** contre X ».

--- Dossier n°D00345.

--- Avons reçu le témoignage de Monsieur Théodore **DE BROUCKERE** et de son épouse Madame Anne **RITTERS**.

--- Tous deux affirment être partis depuis la veille (20 Juin) au matin afin d'effectuer divers achats de marchandises et denrées en ville, dont une boîte de Chocolats comme cadeau pour le Comte.

--- Ils ont pu apporter la preuve de leurs dires via des reçus estampillés par les commerçants de la ville, indiquant la date du 20 Juin.

--- Ils sont rentrés ce 21 Juin en matinée après avoir passé la nuit à l'Hôtel « au Lion d'Or », ce qui fut également confirmé par la quittance reçue sur place.

--- Dont acte.